



Formation continue des interprètes communautaires **Module 10**

**Agir en ayant conscience des rôles dans différents
dispositifs d'intervention**

Préparation à l'examen de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle avec Brevet fédéral

Compétences visées

- Analyser les dispositifs d'intervention et les constellations de rôles dans le domaine de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle, et concevoir et interpréter son rôle de manière consciente.
- Percevoir les conflits de rôles et les gérer de manière constructive et correcte selon l'éthique professionnelle.
- Vivre consciemment le code professionnel dans la pratique quotidienne.
- Se préparer à l'examen professionnel fédéral en ayant connaissance des exigences spécifiques et des conditions cadres.
- Réfléchir régulièrement sur sa conception de la culture et sur sa compétence transculturelle.

Public et prérequis

Interprètes communautaires, médiateurs et médiatrices interculturel-le-s remplissant les critères d'admission à l'examen de Brevet fédéral :

- Certificat suisse INTERPRET
- Attestation de français niveau C1
- Attestations de formation continue (dont min. 3 attestations parmi les Modules 3 à 9)
- Attestation de supervision/réflexion collective sur la pratique (min. 20h)
- Expérience professionnelle en interprétariat communautaire et médiation interculturel-le (min. 500h)

Informations pratiques

Séance d'information

Mercredi 4 décembre 2019
de 16 h 00 à 18 h 00

Dates du module

Du 29 avril au 8 juillet 2020

5 mercredis de 13 h 00 à 17 h 30
29 avril 2020
13 mai 2020
3 et 24 juin 2020
8 juillet 2020
9 septembre 2020 de 14 :00 à
17 :00

3 séances de supervision

3 mercredis de 18 h 00 à 20 h 00
13 mai 2020
3 et 24 juin 2020

Lieu

Appartenances
Rue des Terreaux 10, 3^e étage
1003 Lausanne

Renseignements

Appartenances
Interprétariat communautaire
Vanessa Raselli
Tél. direct 021 341 12 53
v.raselli@appartenances.ch

A ppartenances •

Contenu

- Vue d'ensemble des domaines d'activités des interprètes communautaires, médiateurs et médiatrices interculturel-le-s, des rôles qu'ils/elles peuvent prendre et présentation de ses propres activités.
- Gestion des émotions.
- Code professionnel et système personnel de valeurs.
- Simulation de l'examen du Brevet fédéral et clarification des exigences.
- Réflexion sur la pratique:
 - Analyse et clarification des rôles.
 - Analyses de cas, élargissement des options et stratégies pour la rédaction de l'étude de cas et la présentation lors de l'examen.
 - Supervision en groupe.

Intervenant-e-s

• Cours

Vanessa Raselli, responsable de la formation des interprètes communautaires.

Avec la participation de spécialistes en interprétariat communautaire et médiation interculturelle avec Brevet fédéral et d'un-e membre de la Commission qualité d'INTERPRET.

• Supervision

Assal Momeni Canellini, psychologue psychothérapeute FSP.

Reconnaissance de la formation

Ce module comprend 20 heures de cours, 6 heures de supervision et environ 19 heures de travail autonome, soit au total 45 heures de formation.

- Attestation de participation de l'association Appartenances délivrée à toute personne ayant suivi le module.
- Attestation de validation de l'association Appartenances délivrée à tout-e participant-e ayant assisté à au moins 90% des cours, 100% des supervisions et ayant effectué une réflexion sur son processus d'apprentissage personnel.
- Ce module correspond au Module 10 du système de qualification INTERPRET en interprétariat communautaire et médiation interculturelle. L'attestation du Module 10 est valable pendant 2 ans pour l'admission à l'examen professionnel de spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle (Brevet fédéral).

Informations détaillées concernant l'examen du Brevet fédéral et la procédure d'admission sur le site d'INTERPRET www.inter-pret.ch

Prix

Module 10
Fr. 1600.–

Des subventions fédérales peuvent être demandées et permettre un remboursement partiel, jusqu'à 50% des frais, une fois l'examen passé.

Inscription

Auprès d'INTERPRET

Envoyer le dossier d'inscription au Module 10 et à l'examen professionnel à:
Office de qualification
INTERPRET
www.inter-pret.ch/fr/formation-et-qualification_0/formation-et-qualification/brevet-federal-161.html

Délais d'inscription

Module 10

Inscription auprès d'INTERPRET jusqu'au **1 mars 2020**.

Examen de Brevet fédéral
Automne 2020